



La Guyane, une région jeune et cosmopolite

Au 1^{er} janvier 2018, 281 612 personnes résident en Guyane. La croissance démographique reste soutenue (+ 2,6 % par an en moyenne entre 2010 et 2015). Le solde naturel est le principal moteur de l'accroissement démographique, amplifié par un solde apparent d'entrées sorties positif. Résultant de périodes discontinues de fortes immigrations, la population guyanaise est cosmopolite : en 2015, un habitant sur trois est de nationalité étrangère. Du fait de la jeunesse de sa population, la Guyane est la région française où la mortalité est la plus faible. Elle est aussi la plus jeune après Mayotte, avec une personne sur deux âgée de moins de 25 ans. En Guyane, 30 % des familles sont des familles monoparentales. Ce qui n'exclut pas qu'elles soient souvent des familles nombreuses.

Floraline Cratère

Au 1^{er} janvier 2015, la population légale est de 259 865 habitants. Avec ses 83 534 km², la Guyane est la plus grande région de France, la moins peuplée et possède la plus forte croissance démographique après Mayotte : sa population a doublé en 20 ans et continue de progresser entre 2010 et 2015. Selon les estimations, elle s'établirait à 281 612 habitants au 1^{er} janvier 2018.

Une croissance démographique atypique

Entre 2010 et 2015, la croissance démographique atteint + 2,6 % par an en moyenne soit 6 165 habitants supplémentaires chaque année (figure 1). L'écart se creuse avec les Antilles qui perdent de plus en plus d'habitants (- 0,3 % par an en moyenne pour la Guadeloupe et - 0,7 % pour la Martinique).

Ce dynamisme démographique est porté par la jeunesse de sa population. Entre 2010 et 2015, le solde naturel (*définitions*) est largement positif et contribue pour 2,4 % par an en moyenne à la croissance démographique. Il se combine à un solde apparent des entrées sorties positif (+ 0,2 % par an en moyenne).

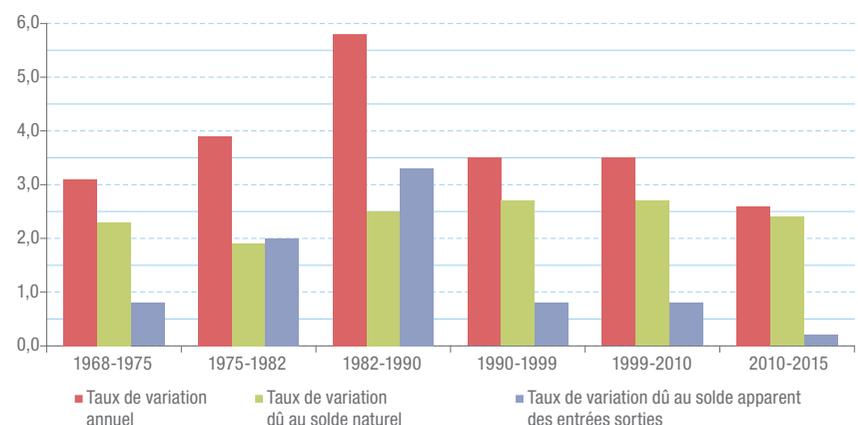
En 2015, neuf arrivées sur dix concernent une personne non native du département. Les arrivées de jeunes actifs de 25 ans ou plus, accompagnés de leurs jeunes enfants, en constituent la principale composante. Aujourd'hui, un tiers de la population est de nationalité étrangère. En 2015, une personne sur huit vivant en Guyane est de nationalité surinamaïse, qui représente la

plus forte communauté étrangère, même si leur nombre recule de 1,5 %. Les communautés haïtienne et brésilienne représentent respectivement 9,3 % et 9,2 % de la population guyanaise et ont progressé de + 0,5 % chacune.

En 2015, le solde apparent des entrées sorties est en équilibre entre la Guyane et les autres régions françaises, la Guyane

1 Le solde naturel, principal moteur de la croissance démographique

Évolution et décomposition du taux d'accroissement annuel de la population (en %)



Entre 2010 et 2015, le taux de variation annuel de la population lié au solde naturel est de 2,4 %, celui lié au solde apparent des entrées sorties est de 0,2 %, et le taux de variation annuel moyen est de 2,6 %.

Source : Insee, Recensements de la population (exploitation complémentaire).

accueillant 5 033 personnes qui habitaient une autre région française en 2014. Inversement, 4 918 personnes qui habitaient en Guyane en 2014 résident dans une autre région française. Ainsi, entre la Guyane et les autres régions françaises, le solde apparent des entrées sorties est en équilibre. Seule la tranche d'âge des 17 à 23 ans est déficitaire en termes d'entrées-sorties (figure 2). Les jeunes de cet âge partent pour suivre des études ou démarrer leur vie professionnelle dans l'Hexagone. L'excédent migratoire est le plus fort entre 27 et 36 ans et compense à peine le déficit des plus jeunes générations.

Les naissances toujours en forte progression

Entre 2014 et 2017, le nombre de naissances a fait un bond de 24 %. En 2017, 8 060 bébés sont nés en Guyane, soit 1 470 de plus qu'en 2014 (figure 3). Le nombre de naissances dépasse les niveaux atteints jusqu'à présent dans la région.

Pour la deuxième année consécutive, les naissances de mères de nationalité étrangère sont plus nombreuses que les naissances de mères de nationalité française. Trois bébés sur cinq sont nés d'une mère de nationalité étrangère. Deux enfants sur cinq sont nés d'un père de nationalité étrangère, principalement haïtienne ; cette proportion est plus grande qu'en 2014. Au final, le nombre de bébés dont seul un des parents est de nationalité française augmente et représente 38 % des naissances en 2017 (neuf points de plus qu'en 2014). Les naissances issues de deux parents étrangers augmentent aussi, mais dans une moindre mesure, passant de 27 % en 2013 à 32 % en 2017.

Les mères haïtiennes mettent au monde un quart des bébés nés sur le sol guyanais en 2017 soit une progression de 12 points par rapport à 2014. Entre 2014 et 2017, le nombre de naissances de mères haïtiennes a augmenté de 129 % (1 141 naissances supplémentaires). En comparaison le nombre de naissances issues de mères françaises est stable.

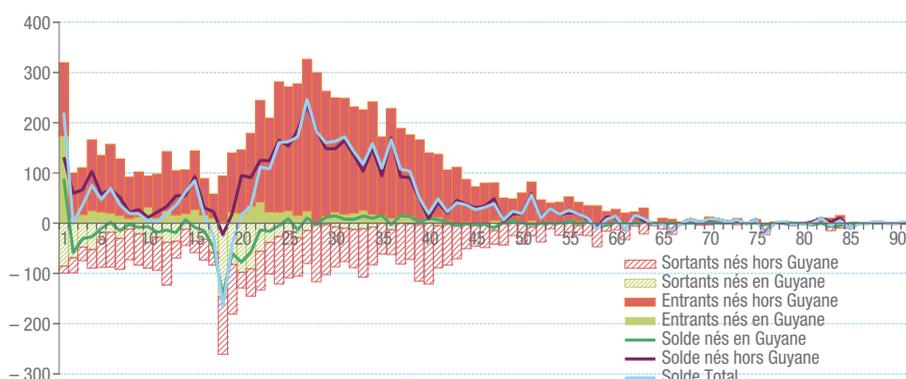
Deux communes concentrent la moitié des naissances

Les villes de Cayenne et de Saint-Laurent-du-Maroni concentrent la moitié des naissances. Entre 2014 et 2017, le nombre de naissances y a progressé respectivement de 34 % et de 21 %. À Matoury, troisième ville la plus peuplée de Guyane, le nombre a bondi de 38 % entre 2014 et 2017. Dans les villes les moins peuplées, le nombre de naissances est stable voire en repli.

L'indicateur conjoncturel de fécondité (définitions) est encore élevé, il est de 344 enfants pour 100 femmes contre 197 en France hexagonale. Les mères sont particulièrement précoces en Guyane. L'âge moyen de la mère à la naissance est de 28,1 ans soit deux ans de

2 Les départs des jeunes de 17 à 23 ans sont importants

Migrations résidentielles en 2015 de Guyane avec le reste de la France, par âge, selon le lieu de naissance



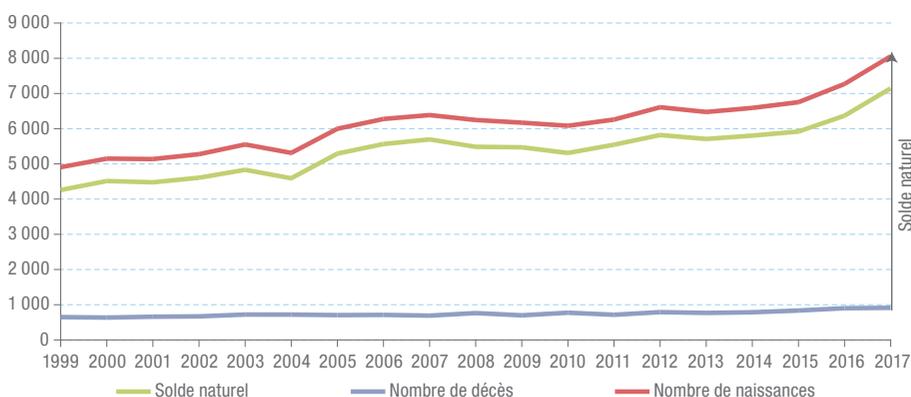
Lecture : en 2015, ont été dénombrés 146 départs de natifs âgés de 18 ans et 115 départs de non-natifs âgés de 18 ans (histogrammes portés en négatif à la verticale de l'abscisse « 18 »), pour seulement 3 arrivées de natifs âgés de 18 ans et 92 arrivées de non-natifs du même âge (histogrammes portés en positifs à la verticale de l'abscisse « 18 »).

Le solde migratoire des natifs est déficitaire de 144 personnes, celui des non-natifs de 23 personnes (données représentées par les courbes).

Source : RP 2015, exploitation complémentaire individu.

3 Un solde naturel très élevé

Évolution du nombre de naissances, de décès et du solde naturel en Guyane depuis 1998



Lecture : En 2017, le solde naturel est de 7 145, on comptait 912 décès pour 8 057 naissances.

Source : Insee, État-Civil

moins que la moyenne nationale. Le taux de fécondité chez les mères adolescentes (âgées au plus de 19 ans) est de 65 ‰, nettement supérieur à celui de la Guadeloupe (15 ‰), de la Martinique (11 ‰) et de la France métropolitaine (9 ‰) tout en restant proche de la moyenne de la zone Caraïbes et Amérique Latine (62 ‰).

En 2017, le nombre de décès a légèrement augmenté (912 soit 11 de plus qu'en 2016) ainsi que le taux de mortalité qui s'élève à 3,7 ‰ contre 3,3 ‰ habitants en 2016. La jeunesse de la population explique cette mortalité plus faible que celle en Guadeloupe (8,2 ‰) et en Martinique (9,1 ‰).

Malgré cette faible mortalité globale, la Guyane enregistre un taux de mortalité infantile élevé : elle est trois fois plus forte qu'en France métropolitaine. En 2017, près de dix enfants sur mille décèdent avant leur premier anniversaire contre 3,6 sur mille en métropole. Les grossesses moins suivies, un manque d'accès aux soins périnataux et des conditions de vie plus défavorables expliquent cette surmortalité infantile.

La moitié de la population a moins de 25 ans

La Guyane est la région la plus jeune de France après Mayotte. En 2015, une personne sur deux a moins de 25 ans alors qu'au niveau national, l'âge médian est de 40 ans. Néanmoins, entre 2010 et 2015, l'indice de jeunesse est en léger repli. En 2015, la région comptait onze fois plus de jeunes de moins de 25 ans que de personnes âgées de 65 ans ou plus. Ce rapport était de 13 en 2010, avec un âge médian de 23 ans.

Bien que la population guyanaise soit l'une des plus jeunes de France, la part des personnes âgées y progresse rapidement. Entre 2010 et 2015, la proportion des plus de 60 ans augmente alors que celle de la population de moins de 20 ans recule. En 2015, on dénombre 20 178 personnes de 60 ans ou plus, soit 7,8 % de la population. C'est plus qu'en 2010 où elles étaient 14 852 (6,5 % de la population). Les jeunes de moins de 20 ans (101 811) représentent 42,6 % des habitants en 2015 contre 44,2 % en 2010.

La pyramide des âges de la Guyane est caractéristique d'un territoire très jeune : une forme pyramidale avec une large base jusqu'à 17 ans (figure 4). Le creux observé entre 17 et 25 ans reflète les nombreux départs de jeunes, chaque année, qui ne sont pas compensés par les arrivées.

Seuls les hommes gagnent en espérance de vie (définitions) entre 2010 et 2015 : l'espérance de vie atteint 76,8 ans pour les hommes en 2015, soit 2 ans de plus qu'en 2010. Elle est de 82,2 ans pour les femmes comme en 2010, réduisant ainsi l'écart entre les hommes et les femmes. Au niveau national il est de plus de six ans.

Les espérances de vie en Guyane restent en dessous de celles en Guadeloupe (84,9 ans pour les femmes et 77,1 ans pour les hommes) et celles en Martinique (84,8 ans pour les femmes et 79,4 ans pour les hommes).

De plus en plus de familles monoparentales

En 2015, 52 000 familles vivent en Guyane dont 23 000 couples avec enfants. Le modèle dominant reste le couple avec enfants mais le nombre de familles monoparentales est important. Celles-ci représentent 40 % des familles et 30,9 % des ménages, soit un niveau identique à celui des Antilles, mais nettement supérieur au niveau national (15 %). Ce chiffre est en augmentation de cinq points par rapport à 2010. Toutefois, la situation est contrastée entre les différentes intercommunalités. La Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais se démarque nettement des autres avec 47 % de familles monoparentales. Viennent ensuite la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral et la Communauté de Communes Des Savanes où la monoparentalité concerne respectivement 36 % et 30 % des familles. Enfin, dans la Communauté de Communes de l'Est Guyanais, seules 21 % des familles sont monoparentales, valeur largement inférieure à la moyenne régionale.

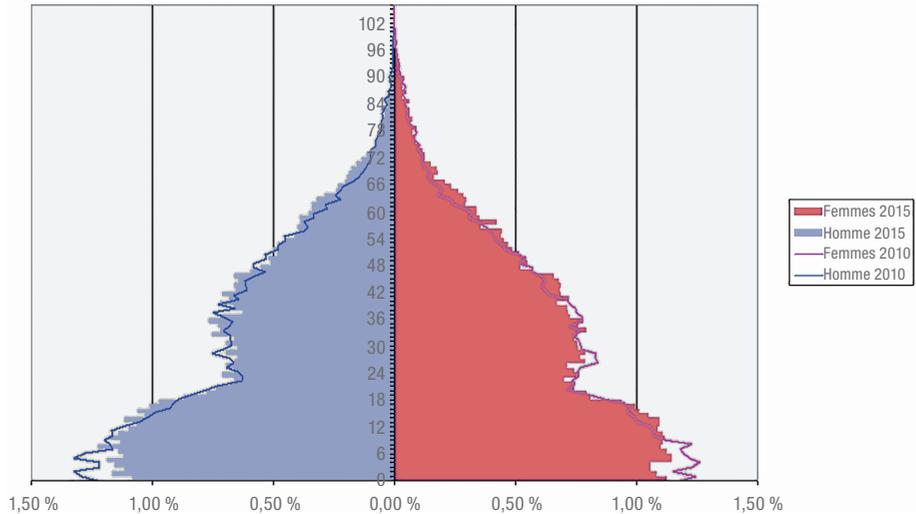
En Guyane comme partout en France, il s'agit majoritairement de femmes vivant seules avec leur(s) enfant(s). Les familles monoparentales avec un homme à leur tête sont encore plus rares qu'en France métropolitaine (14 % contre 17 %).

Les familles nombreuses sont plus fréquentes en Guyane que dans les autres régions françaises : 30 % des familles sont composées de trois enfants ou plus de moins de 25 ans. Cela ne concerne que 10 % des familles guadeloupéennes, 8,5 % des familles martiniquaises et 9,3 % des familles dans la France métropolitaine.

Un nombre important de Guyanais (40 347) ne font pas partie d'une famille : soit ils vivent seuls, soit ils vivent avec d'autres personnes sans pour autant former une famille. Un ménage sur cinq est composé d'une seule personne (figure 5). Ces personnes seules sont plus souvent des hommes que des femmes. Ce

4 Une population très jeune

Pyramide des âges en Guyane en 2015 et en 2010

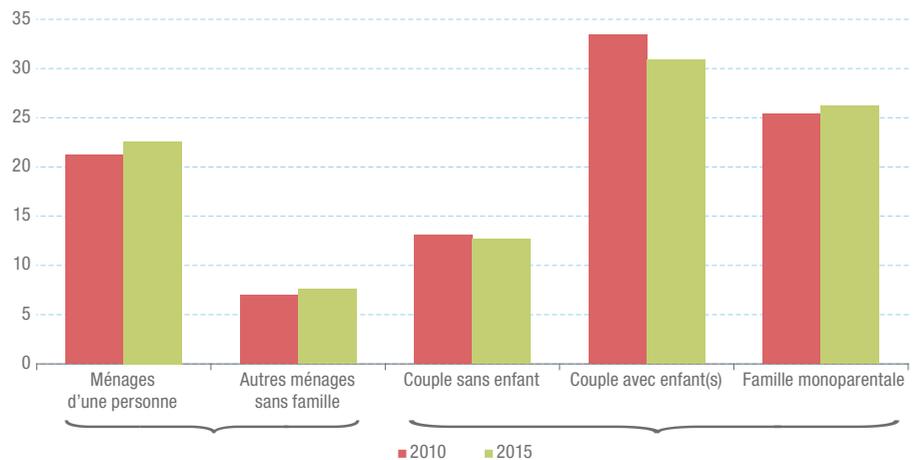


Lecture : La longueur des barres correspond à la proportion d'hommes ou de femmes de chaque âge dans la population totale guyanaise. Ainsi, les hommes de 17 ans représentent moins de 1 % de la population totale tandis que les femmes de 50 ans représentent 0,5 % de la population totale guyanaise. Ici deux pyramides sont superposées : à la pyramide des âges de la population de Guyane en 2015 s'ajoute le « profil » de la population de Guyane en 2010 représentée par un trait.

Source : Insee, Recensements de la population 2010 et 2015 (exploitation complémentaire).

5 Un ménage sur quatre est une famille monoparentale

Composition des ménages en Guyane en 2010 et en 2015



Lecture : En 2015, 30,9 % des ménages sont des couples avec enfants. Cette proportion était de 33,4 % en 2010.

Source : Insee, Recensements de la population 2010 et 2015 (exploitation complémentaire).

constat est amplifié dans la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais où résident la plupart des orpailleurs.

Depuis trois années consécutives, le taux de nuptialité stagne à 2,2 pour 1 000 habitants. Ainsi en 2016, 653 mariages sont domiciliés en Guyane. L'union libre reste le statut conjugal le plus fréquent. La majorité des couples cohabitent vivent en concubinage.

Un dynamisme démographique insufflé par l'Ouest Guyanais

En 2015, 89 892 personnes habitent la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais, soit 35 % de la population guyanaise. Entre 2010 et 2015, la croissance de cette population est supérieure à celle de la région, au rythme soutenu de + 4 % par an en moyenne

(figure 6). L'intercommunalité participe à la croissance démographique régionale à hauteur de 43 %. Ce dynamisme démographique est porté par l'excédent des naissances sur les décès, grâce à la jeunesse de la population et à une fécondité plus élevée. Au cours de ces cinq années, la croissance liée au solde naturel est de 3,1 % par an en moyenne. L'accroissement démographique s'explique aussi par l'excédent migratoire. La contribution du solde apparent des entrées sorties à la croissance démographique est cinq fois plus importante dans la CCOG que dans l'ensemble de la région (+ 1 % contre + 0,2 % par an en moyenne).

La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) reste le territoire le plus peuplé. Il regroupe 50,8 % de la population guyanaise (131 922 habitants). Entre 2010 et

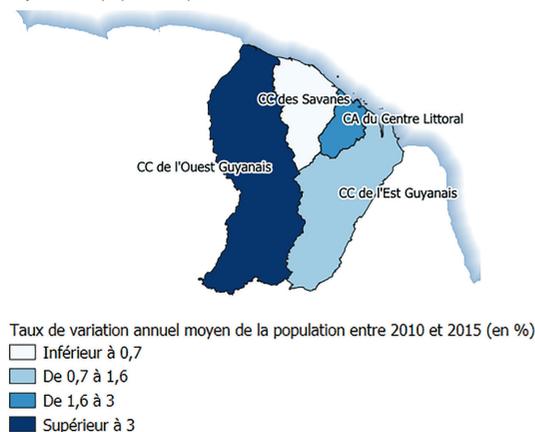
2015, la croissance démographique est inférieure au niveau régional mais reste soutenue (+ 2,3 %). Elle s'explique principalement par un solde naturel élevé (+ 1,9 %) et un solde apparent des entrées sorties excédentaire (+ 0,4 %)

La Communauté de Communes Des Savanes (CCDS) compte 31 151 habitants en 2015, soit 12 % de la population guyanaise. Entre 2010 et 2015, le rythme de la croissance ralentit fortement par rapport à celui observé dans la période 1990-2010 (+ 0,1 % contre + 2,5 %). Cela est dû à un solde apparent des entrées sorties négatif (- 2,1 %) à peine compensé par le solde naturel (+ 2,2 %).

En 2015, la Communauté de Communes de l'Est Guyanais (CEEG) rassemble 6 900 habitants, soit 3 % de la population guyanaise. Avec 270 personnes de plus qu'en 2010 sa population a augmenté durant la période. Le solde naturel est le seul moteur de la croissance démographique (+ 2,6 %) compensant le solde apparent des entrées sorties très déficitaire (- 1,8 %). ■

6 Un fort dynamisme démographique dans la CCOG

Taux de variation annuel moyen de la population par EPCI entre 2010 et 2015 en %



Source : Insee, Recensements de la population 2010 et 2015 (exploitation complémentaire).

Nouvelle dynamique migratoire

Depuis le milieu des années 70, la population guyanaise croît à un rythme très soutenu. Entre 1982 et 1990, la croissance démographique accélère fortement, stimulée par un solde apparent des entrées sorties largement excédentaire, lié aux arrivées massives de Surinamais fuyant la guerre civile. Depuis 1990, la population augmente encore mais à un rythme moins marqué. Le solde naturel porte désormais l'essentiel de la croissance démographique. Après être devenu négatif avant 2010, le solde migratoire redevient positif (+ 0,2 %) entre 2010 et 2015. Le solde naturel plafonne à + 2,4 %. Le solde apparent des entrées sorties devrait rester positif, et devrait augmenter les prochaines années d'après les dernières estimations de population.

Définitions

L'espérance de vie à la naissance est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

L'indicateur conjoncturel de fécondité est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur donne le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeuraient inchangés.

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le solde apparent des entrées sorties est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Le taux de mortalité (brut) est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le taux de mortalité infantile est le rapport entre le nombre d'enfants décédés avant leur premier anniversaire et l'ensemble des enfants nés vivants.

Le taux de mortalité périnatale est le rapport du nombre d'enfants nés sans vie et d'enfants décédés à moins de sept jours à l'ensemble des nés vivants et des nés sans vie.

Le taux de natalité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le taux de nuptialité est le rapport du nombre de mariages enregistrés de l'année à la population totale moyenne de l'année.

L'indice de jeunesse observe le nombre de jeunes de moins de 25 ans, pour une personne de 65 ans ou plus.

Service territorial de Cayenne
23 ter Avenue Pasteur - CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédactrice en chef :
Sylvie Blanc

Rédactrice en chef adjointe :
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
DESK (53) www.desk53.com.fr

ISSN : 2417-0798
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Millet C., « Les migrations résidentielles favorables à la Guyane », *Insee Flash Guyane* n° 67, juin 2017.
- Raimbaud B. : « Recensement de la population en Guyane : 269 352 habitants au 1^{er} janvier 2016 », *Insee Flash Guyane* n° 99, décembre 2018.
- Lauvaux M., « Concilier développement économique et transformation sociale : un enjeu pour l'ouest guyanais », *Insee Dossier Guyane* n° 7, décembre 2017.

